

Les archives à la rencontre des usagers

ALIZATA KOUDA, MSc.

Conservateur d'archives/Juriste, Directrice des archives et de la documentation/Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles, Burkina Faso
e-mail : koudaliz@yahoo.fr

Archives to Meet Users

ABSTRACT

Increasingly solicited as custodians of information, the library, archival and record management specialists cannot stick themselves to only storing archives anymore. They must be involved in the whole process of archives creation to ensure their sharing. Beyond conservation, documents must be valued through tailored dissemination, according to needs and contexts of users and occasional customers. The latter include the segment of the population with low education level and those who do not have archives department in their area. One of the tailored tools for communicating to them will be the iconographic archives exhibition. Exposing such archives allows number of peoples to come across unedited, unpublished photographic format documents. Indeed this method of exhibiting images and photographs combined with written documents has proved to be very efficient; especially for illiterates and peoples with low education level.

Key words: archives, communication, exhibition, appraisal, general public, customers

Gli archivi incontrano gli utenti

SINTESI

Sempre più sollecitati in qualità di custodi dell'informazione, biblioteche, archivi e specialisti della gestione documentale non possono più attenersi soltanto a conservare archivi. Essi devono essere coinvolti nell'intero processo della creazione degli archivi per assicurarne la condivisione. Oltre ad essere conservati, i documenti devono essere valorizzati attraverso una disseminazione mirata, in accordo ai bisogni ed al contesto degli utenti e degli utilizzatori occasionali. Questi ultimi includono il segmento di popolazione con basso livello di istruzione, e coloro che non hanno un dipartimento archivistico nella propria area. Uno degli strumenti ad hoc per la comunicazione sono le mostre di archivi iconografici. Esporre tali archivi permette ad una quantità di persone di fruire di documenti fotografici inediti e non pubblicati. E davvero questo metodo di mostrare immagini combinato con documenti scritti si è rivelato molto efficace, specialmente per gli illetterati e le persone con basso livello di istruzione.

Parole chiave: archivi, comunicazione, mostre, valorizzazione, pubblico generico, utenti

Približevanje arhivov uporabnikom

IZVLEČEK

Kot skrbniki informacij, se knjižničarji, arhivisti in strokovnjaki za upravljanje z zapisi ne bodo smeli ukvarjati samo z ohranjanjem arhivskega gradiva. Vključiti jih je potrebno v celoten proces ustvarjanja arhivskega gradiva da bi zagotovili njihovo uporabo. Poleg ohranjanja, je potrebno dokumente vrednotiti skozi prilagojeno distribucijo, glede na potrebe in kontekst uporabnikov in priložnostnih strank. Slednje vključujejo tisti segment prebivalstva z nizko izobrazbo in tiste, ki na svojem področju bivanja nimajo arhivov ali arhivskih oddelkov. Eno od prilagojenih orodij za komuniciranje bo razstava ikonografskega arhivskega gradiva. Razstavljanje tega arhivskega gradiva bo številnim uporabnikom omogočila vpogled v neredigirane, neobjavljene dokumente fotografskega formata. Dejansko se je ta metoda razstavljanja slik in fotografij v kombinaciji s spisovnim arhivskim gradivom izkazala za zelo učinkovito, zlasti za nepismene in ljudi z nizko izobrazbo.

Ključne besede: arhiv, komunikacija, razstava, valorizacija, splošna javnost, uporabniki

Les archives à la rencontre des usagers

RÉSUMÉ

De plus en plus sollicité, en tant que “gardien” de l’information, l’archiviste ne saurait se cantonner à la conservation des archives. Il se doit d’intervenir tout au long de la chaîne de production des archives pour en assurer la diffusion. Au-delà de la conservation, les documents doivent être valorisés à travers une diffusion adaptée aux besoins et réalités des usagers non habituels des services d’archives. Ces usagers peuvent être la frange la moins lettrée de la population et les résidents de localités ne bénéficiant pas de services d’archives. L’un des outils de cette communication ciblée est l’exposition d’archives iconographiques. L’exposition de telles archives permet de faire découvrir à de nombreuses personnes des documents inédits qui les touchent particulièrement au regard du format visuel. En effet, l’exposition de photographies et images accompagnant les discours et autres textes s’avère plus pertinente pour des populations avec des niveaux d’instruction relativement bas.

Mots clés: Archives, communication, exposition, valorisation, grand public, usagers

La gestion des archives a longtemps été perçue comme une activité désuète consistant à classer, trier et conserver des papiers anciens pour le compte d’historiens, chercheurs et autres instruits ou érudits. Victime de ces stéréotypes, la science archivistique tente de se montrer au grand jour sous d’autres facettes plus modernes et ouvertes.

De plus en plus d’archivistes tentent de briser les clichés et les idées préconçues en mettant l’accent sur la communication. Une communication sur la place incontournable des archives aussi bien dans la gestion administrative publique et privée que dans la connaissance culturelle. Mais également une communication visant à toucher un large public autre que celui des centres “traditionnels” d’archives.

Au-delà des impératives liées au traitement, à la conservation pérenne des archives, l’archiviste ne peut plus reléguer au second plan la communication, la diffusion des contenus des documents clés qu’il a en sa possession. Ces archives peuvent intéresser de nombreux utilisateurs au niveau d’instruction et au centre d’intérêt différents. Cependant, en dépit de leur intérêt, ces utilisateurs, pour des raisons diverses, peuvent ne pas connaître les services d’archives adéquat ou hésiter à y accéder.

Dans cette optique, il est primordial de trouver les voies et moyens d’intéresser ou d’aller vers les “*usagers*”. En effet, il ne suffit pas de conserver des documents ayant une valeur ..., il importe tout autant de les faire connaître, de les mettre en valeur et de les rendre accessibles à des utilisateurs éventuels (*Couture et al. 1999, 22*). Cette mise en valeur peut se faire à travers une exposition dont la thématique et le contenu seront choisis en tenant compte de la diversité du public pouvant venir à cette vitrine archivistique. Nous avons tenté de relever ce challenge à travers deux (02) expositions archivistiques réalisées dans des régions qui ne sont pas assez dotées en services d’archives et qui sont éloignées de la capitale du Burkina, Ouagadougou.

Pour mieux cerner les fondements, la portée et les répercussions de ces deux (02) expositions d’archives, il sera question dans un premier temps du rôle de l’archiviste et d’une revue du cadre juridique applicable à la diffusion des archives, objets de ces expositions. Suivront les objectifs et le déroulement de l’organisation concrète des expositions. La dernière partie aura trait aux leçons tirées et aux répercussions de ces expositions iconographiques et documentaires.

1 Rôle de l’archiviste

L’archiviste, professionnel de l’information est garant des archives qui sont, aux termes de l’article 01 de la loi burkinabè n. 061/98/AN du 22 décembre 1998 portant sur les archives nationales, “l’ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé, dans l’exercice de leur activité”

Garant de la mémoire institutionnelle et humaine, l'archiviste œuvre en amont et en aval de la chaîne archivistique à travers la sensibilisation et la formation des producteurs et utilisateurs, l'audit de la gestion des archives, l'élaboration des outils de traitement, de gestion et d'aide à la recherche, la collecte, le classement, le traitement, la destruction, la conservation, la valorisation et la communication au public.

Les deux dernières dimensions que sont la valorisation et la communication justifient les autres. En effet, la conservation des archives ne saurait avoir de sens si elle n'a pas pour finalité de les rendre accessibles et les communiquer dans le respect des obligations légales et réglementaires. Les archives sont destinées à être utilisées pour des besoins divers tels la recherche, la preuve en droit, la référence pour les besoins d'élaboration d'actes administratifs la découverte de la culture ou son enrichissement et la découverte de l'évolution des administrations, leurs acquis et éventuels insuffisances.

Ces différentes découvertes peuvent se faire en visitant les services de documentation et d'archives ou au détour d'une exposition.

2 Cadre juridique des expositions

L'un des enjeux importants des expositions iconographiques et documentaires est de mettre en œuvre les droits des usagers en matière de libre accès à l'information. Cependant, cela ne devrait pas conduire à une violation de droits fondamentaux tels le droit au respect de la vie privée, le droit à l'image et le droit d'auteur. Il faut veiller à un équilibre entre le droit à l'information des usagers et les droits des sujets et auteurs des œuvres exposées.

Ce besoin d'équilibre est en partie affiché dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à son article 27:

“Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur“.

En matière de droit d'auteur, au Burkina Faso, la loi n. 032-99/AN du 22 décembre 1999 portant protection de la propriété littéraire et artistique, protège les œuvres de l'esprit qui sont des créations intellectuelles originales dans le domaine littéraire et artistique telles que:

- les livres, brochures, programmes d'ordinateurs et autres écrits littéraires, artistiques et scientifiques;
- les œuvres audiovisuelles;
- les œuvres de dessin, de peinture, de sculpture, de gravure, de lithographie et de tapisserie;
- les œuvres photographiques.

La loi ci-dessus citée prévoit un certain nombre de droits moraux pour les auteurs d'œuvres protégées:

- le droit de divulguer son œuvre, de déterminer le procédé et les conditions de cette divulgation;
- le droit de revendiquer la paternité de son œuvre;
- le droit au respect de son œuvre;
- le droit de retrait ou de repentir.

De façon générale, bon nombre de législations et d'instruments internationaux tentent d'apporter des adaptations nécessaires aux exigences de la société de l'information, la reproduction d'articles, d'extraits d'œuvres est largement admise dès lors que le but de la reproduction n'est pas lucratif et répond aux besoins d'information, d'études, de recherche universitaire ou privée. Toute fois précision est couramment faite de la non atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre ni aux intérêts légitimes de l'auteur.

Au Burkina Faso, relativement à la problématique du respect de la vie privée et du droit à l'image des personnes, sujets des œuvres photographiques, il faut se référer à des textes juridiques tels que la Constitution, le Code pénal, la loi n.010-2004/AN du 22 avril 2004, le code de l'information, le code de la publicité.

La Constitution de 1991 précise en ces termes: "La demeure, le domicile, la vie privée et familiale, le secret de la correspondance de toute personne sont inviolables. Il ne peut y être porté atteinte que selon les formes et dans les cas prévus par la loi" (article 6).

Il est ainsi reconnu à tout individu un droit exclusif sur son image. Tout individu est dès lors seul maître de son image et des éventuels usages qui pourraient fait de cette image. La conséquence immédiate de ce droit est que toute personne doit, en principe, donner explicitement son accord avant toute prise de photographie ou toute réalisation de son portrait. Il est, toutefois, admis, en général, que le silence face à une prise de vue, non cachée, vaut consentement tacite.

L'autorisation doit être obtenue aussi bien pour la réalisation de l'image que pour les différentes utilisations qui devront en être faite.

Il est à noter que des assouplissements au formalisme du consentement existent. Ainsi, le consentement est réputé avoir été donné pour des photographies réalisées dans des lieux publics avec pour sujet des personnes publiques agissant comme telles. Par contre, un assentiment explicite est nécessaire dans le cas d'un endroit privé. Selon le code pénal français, il y a atteinte à l'intimité de la vie privée en captant, enregistrant sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel; en fixant, enregistrant l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé. Il précise cependant que lorsque les actes ont été posés "au vu et au su des intéressés sans qu'ils s'y soient opposés, alors qu'ils étaient en mesure de le faire, le consentement de ceux-ci est présumé".

Nonobstant ces dispositions, on ne saurait se prévaloir du lieu où la photographie a été réalisée pour l'utiliser à des finalités détournées portant atteinte à la dignité humaine.

Ces différentes dispositions ont été prises en compte pour permettre de concilier droit des auteurs et sujets d'archives iconographiques et droit d'information des populations à travers l'organisation de deux(02) expositions iconographiques et documentaires.

3 Objectifs des expositions et public cible

Les deux expositions iconographiques et documentaires organisées par le Service de la médiathèque et de la documentation de la Direction de la communication de la Présidence du Faso se sont déroulées hors de la capitale. Il était question de permettre une diffusion plus large des archives qui étaient conservées par ledit Service. Ces archives étaient, entre autre, constituées de photographies retraçant la réalisation de grands chantiers de développement et d'archives sur support papier contenant des discours de portée historique. Ce type de documents généralement détenu quasi exclusivement par la Direction de la Communication n'était pas accessible en raison de la situation géographique de la dite direction. En effet, situé en plein cœur de la Présidence de la république, l'espace de lecture semblait impossible d'accès. La rumeur d'une lourde présence sécuritaire militaire dissuadait grand nombre de potentiels usagers. En outre, les personnes ne résidant pas à Ouagadougou, la capitale du Burkina, étaient beaucoup plus confrontées à la difficulté d'accéder à ses archives d'une grande richesse.

Fort de ce constat et dans le but de communiquer sur la mise en œuvre du programme présidentiel, il a été décidé de l'organisation d'exposition des archives ci-dessus mentionnées et de documentation au profit des populations des localités éloignées de la capitale. Ces expositions se sont tenues au cours d'activités de portée nationale telle la commémoration de la journée internationale des droits de la femme et celle de la journée nationale du paysan respectivement à Banfora dans la région des Cascades et à Fada N'Gourma dans la région de l'Est.

4 Organisation des expositions

De façon pratique l'organisation des différentes expositions s'est déroulée selon les étapes suivantes:

- Lister les évènements et les lieux pouvant abriter une exposition grand public en dehors de la capitale. Le choix s'est porté sur la commémoration de la journée internationale des droits de la femme et la journée nationale du paysan;
- Déterminer une thématique d'exposition. Cette thématique permet de faire une exposition centrée sur des archives et de la documentation en lien avec les axes choisis. A titre illustratif, l'exposition qui a lieu au cours de la journée nationale du paysan portait sur les réalisations hydroagricoles et la mécanisation des activités;
- Délimiter, examiner et choisir les sources littérales et visuelles. Pour se faire une exploitation des archives et de la documentation du service a été faite concomitamment à des recherches au sein de structures partenaires potentielles détentrices de documents en lien avec la thématique. Au regard du public cible qui contient des personnes d'âges, de sensibilité et de niveau d'instruction différents, un accent a été mis sur des archives ayant une signification et une attraction visuelle;
- Effectuer des copies des documents originaux en fonction de leur état ou de leur caractère précieux pour éviter les dégradations et pertes. Cependant l'exposition ne saurait se faire exclusivement avec des copies;
- Rédiger et multiplier les différentes légendes qui doivent accompagner les archives textuelles et iconographiques;
- Faire le plan concret de l'exposition en veillant au respect du fil conducteur.
- Au maximum à la veille de la manifestation, procéder à l'installation: encadrement, montage des photos et des autres documents iconographiques, assemblage et mise en relief des archives textuelles, mise en lumière, décoration, détermination de zone de sécurité à ne pas franchir s'il y a lieu. Au cas où des documents originaux sont exposés, veiller à le faire dans les conditions de conservation idoines;
- Inauguration, exposition proprement dite.

Ces différentes étapes ont été précédées d'une phase de plaidoyer pour recevoir l'adhésion des supérieurs hiérarchiques qui devront prendre en charge le cout financier de l'exposition et en porter l'encrage institutionnel. Aussi, ces expositions auraient été amoindries dans leur portée sans la campagne médiatique qui les a accompagnées¹.

Il est cependant à noter que l'organisation de ces expositions archivistiques, comme toute œuvre humaine, a connu des difficultés voire des insuffisances.

5 Leçons tirées

Ces expositions nous ont permis de nous conforter dans notre conviction que pour attirer un maximum d'usagers, les services d'archives doivent cerner leurs besoins réels d'information en fonction de leur niveau d'instruction.

Dans la pratique, nous avons pu tirer un certain nombre de leçons pour une amélioration des prochaines éditions. Il s'agit notamment de:

- la nécessité de communiquer au préalable avec la population bénéficiaire de l'exposition par l'intermédiaire de canaux tels les feuillets et les journaux locaux;
- la prise de mesure de sauvegarde pour les archives composées d'une pièce unique;
- le renforcement de la sécurité pour réduire les risques de dégradation, perte et vol.

Nonobstant ces difficultés, ces expositions iconographiques et documentaires ont eu des répercussions positives tant au niveau de l'environnement interne du service organisateur qu'externe.

6 Répercussions

Les deux expositions au-delà de la satisfaction des populations des localités où elles ont eu lieu ont permis un certain nombre de retombées au niveau professionnel en matière de:

1. Voir à la page 10 l'annexe en lien avec la couverture médiatique de la première exposition : reportage télévisuel de la Télévisuel nationale du Burkina et article de presse du quotidien d'Etat "Sidwaya".

Visibilité du service

Ces deux expositions ont permis de mieux faire connaître le service de la médiathèque et de la documentation au sein de la Présidence du Faso et au-delà. De par la médiatisation de cette activité archivistique et en raison de l'implication d'autres structures administrative, le service a connu une fréquentation accrue. Il a également été sollicité par d'autres administrations publiques pour partager son expérience.

Sensibilisation des supérieurs hiérarchiques

La visibilité accrue du service et l'amélioration de la communication sur les réalisations des programmes de sociétés à travers ces expositions ont contribué à rendre plus sensibles les supérieurs hiérarchiques aux questions de gestion pérenne des archives sous toutes leurs formes. Cette sensibilisation a permis au service d'être davantage doté en ressources matérielles pour une gestion professionnelle des archives et la mise en place d'un centre de documentation.

Motivation du personnel

La valorisation des actions de traitement et de diffusion des archives suivie de la prise en compte des besoins en matériel technique ont fortement contribué à une motivation accrue des professionnels de l'information documentaire travaillant au sein du service de la médiathèque et de la documentation de la Direction de la Communication de la Présidence du Faso.

Il est primordial pour une pleine sensibilisation des producteurs et des bénéficiaires d'archives que les archivistes au-delà de la maîtrise de la conservation pérenne et sécurisée du patrimoine archivistique prennent à bras le corps la problématique de la valorisation et de la communication des archives. L'un de nos grands défis est de passer de l'image de l'archiviste vivant en vase fermé dans un bâtiment "muséal" et seul maître de "ses" documents à celle de l'archiviste, professionnel et manager de l'information au profit du public. Nos services d'archives doivent aller à la rencontre de leurs usagers...

Bibliographie

Association des archivistes français. (2005). *Qu'est-ce qu'un archiviste ?* [En ligne] Disponible sur: "<http://www.archivistes.org/Qu-est-ce-qu-un-archiviste>". (Consulté le 20 février 2016).

Couture Carol et al (1999). *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Loi n. 045-2009/AN du 10 novembre 2009 portant réglementation des services et des transactions électroniques au Burkina Faso. Promulguée par le Décret n.2009-824/PRES du 04 décembre 2009. JO n.01 du 07 janvier 2010; page 5430 à 5449.

Loi n. 061/98/AN du 22 décembre 1998 sur les archives, article 5 alinéa 1. Journal officiel n.04 du 28 janvier 1999; page 207 à 260. Loi promulguée par le Décret n.99-9/PRES du 20 janvier 1999.

Loi n.10-2004/AN du 20 avril 2004 portant protection des données à caractère personnel. Promulguée par le Décret n.2004-224/PRES du 09 juin 2004. JO n. 26 du 24 juin 2004 ; page 830 à 836.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (1985). *Techniques modernes d'administration des archives et de gestion des documents* [En ligne]. - Paris : Unesco, 1985. - vi, 614 p. ; 30 cm. - (PGI-85/WS/32). Disponible sur: "<http://www.unesco.org/webworld/ramp/html/r8532f/r8532f00.htm#Contents>". (Consulté le 12 février 2016).

SUMMARY

Archives management has long been considered an old fashioned activity consisting in sorting, classifying and storing old papers and documents on behalf of historians, researchers and other scientists and erudite. Being the main victim of these stereotypes, archival science is trying to reach out to get known for its modern and open facets. More and more archivists are trying to get beyond the stereotypic ideas by stressing on information. Information on the inescapable role of archiving in the public administration management as well as in the private. With this said, it is important to find ways to get people and especially « users » interested, by approaching them. Indeed, it is as critical to archive documents with more or less value, as to make them known and hi-

highlight them by making them accessible to potential users (*Couture and al. 1999, 2*). Such highlighting can be done through exhibitions, which topics would be chosen according to the diversity and the type of visitors awaited to the archives' exhibition. The Department of media library and documentation, part of the Communication department of the Office of the President of Republic, has tried to win this challenge through two (2) archival exhibitions in regions of the country quite far from Ouagadougou the Capital town, where archiving infrastructures were not enough developed. The challenge was to extend the accessibility of archives that were kept by the Department in question. The archives consisted of photographs inter alia, relating to past big development projects, documents and historic speeches. These types of documents, generally kept only by the Department of Communication of the Presidency Office, were quite inaccessible to people because of the geographical location of the Department. In fact, the Department is located within the Presidency of the Republic where the heavy military security system dissuades most of potential users. In addition, people who were not living in Ouagadougou could hardly access to these enriching archives. With this in mind, and for better communicating on the implementation of the presidential programs, it was decided the organization of archives' exhibitions for populations living in regions far from Ouagadougou. These exhibitions stood during national events like the 'Women rights' International Day, the Farmer's National Day respectively in Banfora in the Cascades Region and in Fada N'Gourma in East Region. As to the event organization in itself, different stages occurred before the exhibition itself took place. These stages concerned topics determination, logistics, and stands decoration, highlighting and insuring security. However, before these stages, a period of advocating allowed to obtain approval from higher authorities, in charge of the financing of the exhibitions and insuring the institutional recording. Another first stage was the advertising campaigns that have been critical to the success of the fairs and exhibitions. The archives exhibition has been an opportunity for a great number of people to discover unpublished materials, touching them particularly because of the format: allying photographs to written speeches and texts was pertinent choice, as most of people are still illiterate. As a result, archivists are convinced that for bringing more customers to themselves, their departments should be able to understand and identify the real needs of information of customers according to their education level. The organization of the exhibitions has nevertheless come across obstacles and challenging difficulties. Therefore, lessons were learned and would participate in improving future editions. Improvements will occur in:

- The need to make beneficiary population participate by having them and the stakeholders informed through media (meetings, newspapers and TV);
- Insuring conservative measures for unique pieces
- Reinforcing security to avoid the loss of documents due to over-usage and theft.

Notwithstanding these difficulties, the iconographic and documentary exhibition have had positive impacts in terms of raising the profile of the Department, sensitizing supervisors, and motivating the workers within the Department itself, as well as outside. Both exhibitions, through the advertisements and the public enthusiasm, have allowed the documentation and media centre of the Presidency of the republic to be more valued and better known, within the department and well beyond. The increased visibility of the documentation and media library, and the improvement of communication on the implementation of presidents' agendas and programs for society, have raised awareness of supervisors on the sustainable management of all types of archives. In addition, by valuing the process of information treatment to bring them to achievable data, the real needs for technical equipment to work more efficiently were unveiled and taken into account, highly motivating by the way, all the professionals working in information treatment in the Department.

Typology: 1.02 Review Article

Submitting date: 30.01.2016

Acceptance date: 20.02.2016

ANNEXES

Première exposition iconographique et documentaire réalisée, du 06 au 08 mars 2014, à Banfora à l'occasion de la commémoration de la journée internationale des droits de la femme. Phase préparatoire : Disposition des archives iconographiques et de la documentation



Usagers de tranches d'âge diverses attendant leur tour de passage pour visiter l'exposition. Banfora, le 08 mars 2014

Alizata KOUDA: Les archives à la rencontre des usagers, 23-33

Couverture médiatique de la première exposition: reportage télévisuel de la Télévisuel nationale du Burkina et article de presse du quotidien d'Etat «Sidwaya»



Une « ruche » des engagements de Blaise Compaoré en faveur des femmes

La présidence du Faso a tenu un stand à la foire, initiée à l'occasion des festivités de la Journée internationale de la femme, à Banfora. Une "ruche", où on découvre un fonds documentaire sur le Burkina Faso depuis les indépendances, et les engagements de Blaise Compaoré en faveur de la promotion de la femme.



Alizata Sanou invite les populations à visiter la médiathèque de la présidence du Faso.



Le stand de la présidence a reçu de nombreux visiteurs.

A l'occasion de la foire de Banfora, c'est un échantillon de documents que le service de la médiathèque et de documentation de la direction de la communication de la présidence du Faso a exposé. Il s'agit de documents imprimés et édités sur le Burkina Faso depuis les indépendances, mais également des actions de Blaise Compaoré en faveur de la femme depuis 1993. On y apprend ainsi, que le président a dit lors d'une conférence panafricaine sur l'éducation de la fille, que « les femmes sont l'avenir de l'Afrique ». Une citation qui traduit, selon la responsable du stand, Alizata Sanou, l'engagement du chef de l'Etat dans la promotion de la femme. D'ailleurs, l'objectif de ce stand, à l'occasion des festivités de la Journée internationale de la femme, est de mettre en exergue les actions du président du Faso pour le développement économique et social des femmes, a expliqué Mme Sanou. Elle a dit vouloir mettre en évidence l'avantage de la bonne gestion archivistique, un fondement de la bonne gouvernance et de la transparence. Après tout, c'est une sensibilisation que Alizata Sanou fait à l'endroit des visiteurs. Elle a fait savoir que le service de la médiathèque et de la documentation, situé à la présidence du Faso, est accessible gratuitement à tout le monde. La seule condition, a-t-elle précisé, est de se munir d'une pièce d'identité. Et la consultation se fait sur place.

▲ Rabalyan Paul OUEDRAOGO

Sidwaya N°7620 *Le journal de tous les Burkinabè*

Alizata KOUDA: Les archives à la rencontre des usagers, 23-33

Deuxième exposition réalisée en avril 2014 à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du paysan, à Fada N'Gourma dans la région de l'Est du Burkina. Vues intérieure et extérieure de l'exposition qui s'est tenue dans un habitat traditionnel



Alizata KOUDA: Les archives à la rencontre des usagers, 23-33



Une partie de la documentation disponible lors des expositions

